



BIA Togo
Groupe Attijariwafa bank

DISPOSITIF DE TRAITEMENT DES RECLAMATIONS A LA BIA-TOGO

Conformément à Circulaire N°00202/CB/C de la Commission Bancaire de l'UMOA, relative au traitement des réclamations des clients des établissements assujettis à son contrôle, la BIA-Togo s'est dotée d'un dispositif interne de traitement des réclamations formulées par sa clientèle.

La BIA-Togo invite donc sa clientèle à déposer toute demande de réclamation dans ses agences ou au Service Courrier à son siège situé au 13, Avenue Sylvanus OLYMPIO, Assigamé, Lomé.

Le Responsable en charge du Service Réclamations & Qualité, M. Yawo KPANKOU joignable sur le 00228 99 52 19 96, prendra toutes les dispositions nécessaires pour le traitement de votre réclamation dans un délai maximum de 30 jours, en fonction de la nature de la demande.

Cependant, votre gestionnaire de compte reste à votre entière disposition pour tout complément d'information.

La Direction Générale